

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-PREFECTURE DE TORCY

Bureau de la réglementation générale

Affaire suivie par :
Laurence LEFEBVRE
Tél : 01 60 95 59 36
Courriel : sp-reglementation-torcy@seine-et-marne.gouv.fr

Torcy, le 26 JUIL. 2016

RECEPISSE de MODIFICATION
d'une Association Syndicale Libre

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier de modification de l'Association Syndicale Libre - ASL nommée « Lotissement Le Cadran » sise 18 rue Jean-Baptiste Vacher à Bussy-Saint-Georges (77600).

Conformément à l'article 8 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, je vous informe, par ce récépissé, de son enregistrement à la sous-préfecture de TORCY sous le numéro :

2016 / 182

En retour, la direction de l'information légale et administrative (DILA) vous adressera les éléments assortis à la publication et à la facturation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le sous-préfet et par délégation,
L'adjointe au chef du bureau de la réglementation



Laurence DALLE

Monsieur Jean-Paul BEAUGENDRE
ASL Lotissement Le Cadran
18 rue Jean-Baptiste Vacher
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES